

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE- MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation 23/06/2017</p> <p>Date de publication : 06/07/2017</p>	<p>SÉANCE DU 29 JUIN 2017 à VAUCANSON (PERIGNY)</p> <p>Sous la présidence de M. Jean-François FOUNTAINE (Président),</p> <p>Autres membres présents : M. Christian PEREZ, Mme Brigitte DESVEAUX, Mme Martine VILLENAVE, M. Antoine GRAU, M. Daniel VAILLEAU (jusqu'à la 23^{ème} question et 39^{ème} question), M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Guy DENIER, M. David CARON, M. Michel SABATIER, Vice-présidents ; Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Christian GRIMPRET (à partir de la 12^{ème} question), M. Yann HÉLARY (jusqu'à la 23^{ème} question et 39^{ème} question), M. Dominique GENSAC, M. Jean-Philippe PLEZ, M. Vincent COPPOLANI (jusqu'à la 24^{ème} question et 39^{ème} question), autres membres du bureau communautaire.</p> <p>Mme Séverine AOUACH-BAVEREL, M. Jean-Claude ARDOUIN, Mme Gabrielle BAEUMLER, M. Patrick BOUFFET, M. Michel CARMONA, M. Frédéric CHEKROUN, Mme Stéphanie COSTA, M. Vincent DEMESTER (jusqu'à la 19^{ème} et 39^{ème} question), Mme Samira EL IDRISSE, M. Didier GESLIN, Mme Bérange GILLE (jusqu'à la 23^{ème} question et 39^{ème} question), M. Patrice JOUBERT (jusqu'à la 12^{ème} et 39^{ème} question), M. Jonathan KUHN, Mme Véronique LAFFARGUE, Mme Line LAFOUGÈRE, M. Pierre LE HÉNAFF, Mme Catherine LÉONIDAS, M. Jean-Claude MORISSE (à partir de la 2^{ème} question), M. Jacques PIERARD, M. Hervé PINEAU (jusqu'à la 26^{ème} question et 39^{ème} question), M. Michel ROBIN, M. Didier ROBLIN, Mme Salomé RUEL, Mme Catherine SEVALLE, M. Paul-Roland VINCENT, Conseillers.</p> <p>Membres absents excusés : M. Henri LAMBERT procuration à M. Jean-François FOUNTAINE, M. Daniel VAILLEAU (à partir de la 24^{ème} question sauf 39^{ème} question) procuration à M. Christian PEREZ, Mme Séverine LACOSTE procuration à M. Michel SABATIER, M. Jean-Louis LÉONARD procuration à M. Didier ROBLIN, M. Jean-Luc ALGAY procuration à M. Didier GESLIN, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU procuration à M. Frédéric CHEKROUN, Vice-présidents ; M. Christian GRIMPRET (jusqu'à la 11^{ème} question) procuration à M. Jean-Philippe PLEZ, M. Alain DRAPEAU procuration à M. Roger GERVAIS, M. David BAUDON procuration à Mme Line LAFOUGÈRE, M. Yann HÉLARY (à partir de la 24^{ème} question sauf 39^{ème} question), M. Vincent COPPOLANI (à partir de la 25^{ème} question sauf 39^{ème} question), autre membre du bureau communautaire.</p> <p>Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET procuration à Mme Stéphanie COSTA, Mme Brigitte BAUDRY procuration à M. Vincent DEMESTER (jusqu'à la 19^{ème} et 39^{ème} question), Mme Elyette BEAUDEAU procuration à Mme Samira EL IDRISSE, Mme Catherine BENGUIGUI procuration à M. Yves SEIGNEURIN, Mme Sally CHADJAA procuration à M. David CARON, Mme Mireille CURUTCHET procuration à M. Antoine GRAU, M. Vincent DEMESTER (à partir de la 20^{ème} sauf 39^{ème} question), Mme Nadège DÉsir procuration à Mme Catherine LÉONIDAS, Mme Sylvie DUBOIS procuration à Mme Séverine AOUACH-BAVEREL, M. Philippe DURIEUX procuration à M. Jacques PIERARD, Mme Patricia FRIOU procuration à M. Michel CARMONA, Mme Sophorn GARGOULLAUD, Mme Magali GERMAIN procuration à M. Patrick BOUFFET, Mme Bérange GILLE (à partir de la 24^{ème} question sauf 39^{ème} question) procuration à Mme Brigitte DESVEAUX, M. Christian GUÉHO procuration à M. Michel ROBIN, M. Dominique HÉBERT, M. Arnaud JAULIN procuration à Mme Salomé RUEL, Mme Anne-Laure JAUMOILLIÉ procuration à M. Jean-Claude ARDOUIN, M. Brahim JLALJI, M. Patrice JOUBERT (à partir de la 13^{ème} question sauf 39^{ème} question), M. Jacques LEGET, M. Pierre MALBOSC procuration à Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Jean-Michel MAUVILLY procuration à Mme Véronique LAFFARGUE, Mme Aurélie MILIN procuration à M. Hervé PINEAU (jusqu'à la 26^{ème} question et 39^{ème} question), M. Jean-Claude MORISSE (à la 1^{ère} question), Mme Loris PAVERNE procuration à M. Paul-Roland VINCENT, M. Éric PERRIN, Mme Martine RICHARD procuration à M. Dominique GENSAC, M. Hervé PINEAU (à partir de la 27^{ème} question sauf 39^{ème} question), M. Pierre ROBIN procuration à M. Yann HÉLARY (jusqu'à la 23^{ème} question et 39^{ème} question), Mme Mathilde ROUSSEL procuration à M. Jonathan KUHN, M. Jean-Marc SOUBESTE, Mme Nicole THOREAU procuration à M. Guy DENIER, M. Alain TUILLIÈRE procuration à Mme Martine VILLENAVE, M. Stéphane VILLAIN procuration à Mme Catherine SEVALLE, Conseillers.</p> <p>Secrétaire de séance : M. Yves SEIGNEURIN,</p>		
Nombre de membres en exercice	80	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	42	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	32	Suffrages exprimés :	74
		Pour l'adoption :	74
Nombre de votants :	74	Contre l'adoption :	0

N° 11

Titre / PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) - ACCORD CADRE « MISSION D'ASSISTANCE A LA PRODUCTION DU VOLET ENVIRONNEMENTAL DU PLUi DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE » - AVENANT N° 1

Monsieur GRAU expose que la Communauté d'Agglomération de la Rochelle (CdA), dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), a missionné le bureau d'études Biotope dans le cadre d'un accord-cadre pour l'assister dans sa mission de production du volet environnemental du PLUi.

Cet accord-cadre a été conclu pour une durée de 4 ans avec un montant minimum de 80 000 € HT et un montant maximum de 300 000 € HT .

Trois marchés subséquents ont été conclus suite à l'adoption de cet accord-cadre :

- Le marché subséquent n°1 ayant pour objet la réalisation des inventaires des zones humides sur le territoire de la CdA. Ce marché à bons de commande a été conclu avec un montant maximum de 180 000 € HT.
- Le marché subséquent n°2 ayant pour objet l'évaluation environnementale du PLUi. Ce marché à bons de commande a été conclu avec un montant maximum de 70 000 € HT.
- Le marché subséquent n°3 ayant pour objet l'élaboration de la trame verte et bleue du PLUi. Ce marché à bons de commande a été conclu avec un montant maximum de 50 000 € HT.

Le montant maximum du marché subséquent n°1 a été atteint. Or, la mission prévue initialement nécessite un temps de travail supplémentaire pour le bureau d'études Biotope afin que les inventaires des zones humides puissent être pris en compte par le PLUi, et ce conformément au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Aussi, la CdA sollicite le bureau d'études Biotope pour réaliser les prestations précitées nécessitant ainsi de passer un avenant afin d'augmenter le montant de l'accord de 28 000 € HT soit un montant maximum total porté à 328 000 € HT.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) a donné un avis favorable à la passation de cet avenant lors de sa réunion du 6 juin 2017.

Après délibération, le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- A signer l'avenant n° 1 à l'accord-cadre relatif à l'assistance environnementale à la production du volet environnemental du PLUi avec le bureau d'études Biotope.
- A inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2017.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ
POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION
LE VICE-PRÉSIDENT

Antoine GRAU